

JEUX DE 2002

Le surplus à la CUQ, exige Boucher

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC—La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, ne veut pas que le surplus financier de la Société des Jeux d'hiver Québec 2002 soit remis à Sports internationaux, mais à la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Du moins en partie.

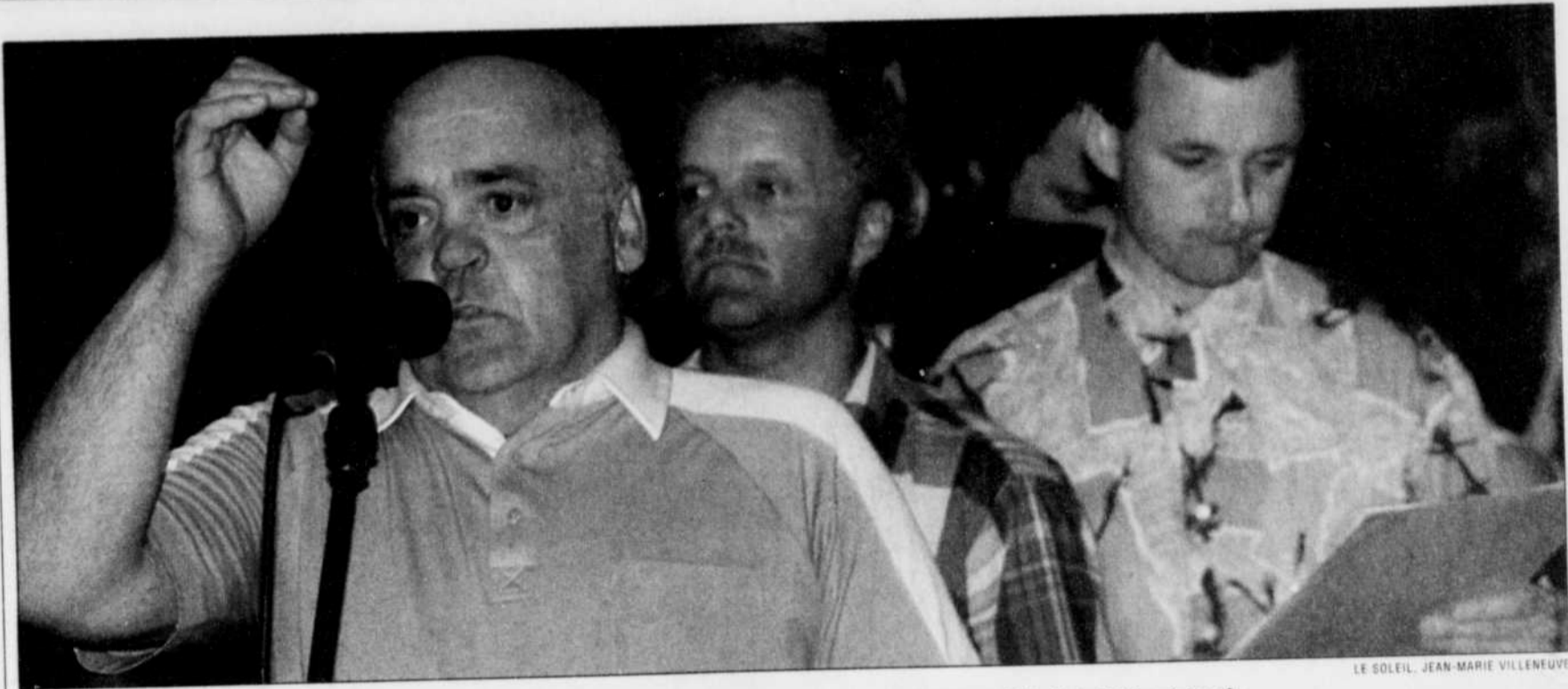
La discussion n'a pas été longue sur le sujet, hier, à l'assemblée des maires de la région. Le conseil a décidé de reporter le sujet après que le bilan financier aura été fait à Québec 2002.

Mais la proposition de celle qui a toujours été opposée à la tenue des JO dans la région a semblé plaire à plus d'un maire. M. Émile Loranger, maire de L'Ancienne-Lorette, a appuyé la recommandation de remboursement.

Après la réunion, le président de la CUQ, le maire Ralph Mercier de Charlesbourg, a laissé entendre que plusieurs maires se disent qu'il s'agit de l'argent des contribuables et qu'on ne doit pas en disposer n'importe comment.

La CUQ a versé 1 million \$ à Québec 2002 pour préparer la candidature de la Vieille Capitale, et les gouvernements fédéral et provincial, 2,5

Voir BOUCHER en A2 >



Les interventions de l'assistance ont été nombreuses hier soir à l'assemblée de la Régie régionale.

RÉFORME DE LA SANTÉ

La Régie va de l'avant

Une plus grande place aux anglophones et aux malades psychiatriques

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC—La Régie régionale va de l'avant avec la réforme du réseau de santé. Dans son projet final, adopté hier soir par le conseil d'administration, elle fait une plus grande place aux anglophones et aux malades psychiatriques. Les hôpitaux Chauveau, Christ-Roi et Jeffery Hale deviendront centres d'hébergement pour personnes âgées, comme prévu.

À la suite des représentations de la communauté anglophone, la régie ajoute à la clinique externe du Jeffery Hale une urgence 24 h. De plus, un CLSC sera désigné pour offrir des services de maintien à domicile et des services posthospitaliers aux anglophones. Aux 88 lits d'hébergement pour personnes âgées, on ajoutera 8 lits pour des anglophones

Voir RÉGIE en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Sans virage, le système s'effondre, estiment les directeurs généraux Page A4

Carnage au zoo

Des voyous donnent le paon en pâture aux loups et massacrent une chevrette enceinte

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ CHARLESBOURG — Une bande de voyous a massacré deux superbes animaux du Jardin zoologique de Québec, l'un d'entre eux, le seul paon mâle du zoo, étant considéré comme l'une des beautés du parc. L'autre victime est une chevrette enceinte de deux faons.

« À lui seul, soutient le directeur du jardin zoologique, M. Jean-Paul Bédard, notre paon était l'objet d'environ 40 000 photos par année. Les enfants l'adoraient. Après avoir été frappé à coups de roches ou de barres, son corps a été jeté dans la cage des loups blancs qui l'ont dévoré durant la nuit. »

Quant à la chevrette (la femelle d'un chevreuil), elle a eu une jambe tellement écorchée que ses os étaient visibles de l'ex-

terieur. Il a fallu l'abattre.

Cette attaque sauvage, d'une envergure sans précédent dans l'histoire du jardin zoologique de Québec, s'est déroulée dans la nuit de mardi à mercredi, il y a tout juste une semaine. Les responsables du zoo avaient préféré taire l'événement dont Le Soleil a eu connaissance hier.

Quand les employés quittent chaque soir le parc, un peu après 17 heures, un seul gardien est affecté à la sur-

veillance des lieux. « Il ne s'est pas rendu compte de la présence de cette bande, explique le directeur du zoo.

Contremaître du jardin, M. Christian

Latouche a pu reconstituer les événements.

« Il y a des animaux qu'on laisse en liberté dans les limites du jardin, autant le jour que la nuit. Les paons sont de cette espèce. Il nous apparaît

que des gens, après avoir sauté le mur qui ceinture le jardin, ont attaqué à coups de pierres ou de barres, le paon qui dormait sur le gazon. On a retrouvé des traces de sang et de plumes à

environ 160 mètres de l'enclos des loups blancs, l'endroit où, le lendemain matin, on a récupéré ses ossements. »

M. Bédard admet que des jeunes gens sautent le mur du jardin d'une façon régulière. « Généralement, ils le font par bravade ou pour venir prendre une bière à la cachette. Mais ils n'avaient jamais fait de mal jusqu'ici. »

Le massacre de ce paon est une perte considérable pour le jardin zoologique. « On l'avait depuis trois ou quatre ans. Les gens adoraient le prendre en photo surtout quand il étalait sa queue multicolore en roue. Il nous sera difficile de nous en procurer un autre rapidement. C'est une espèce en demande dans tous les jardins zoologiques. »

Voir ZOO en A2 >



Christian Latouche, contremaître: « Les chevreuils sont des bêtes inoffensives ».

Les autobus d'Orléans Express paralysés

Arrêt de travail des chauffeurs aujourd'hui

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Les autobus d'Orléans Express ne peuvent circuler aujourd'hui puisque les 150 chauffeurs de l'entreprise tiennent une assemblée générale, à Québec.

Les chauffeurs seront informés de la réduction des conditions de travail réclamée par Autocars Orléans Express, et décideront s'ils effectuent d'autres moyens de pression. L'employeur veut réduire les salaires, les vacances, et sa contribution au régime

de retraite. L'entreprise veut également diminuer ses primes d'assurances collectives et accroître celles des chauffeurs.

Il a été impossible hier de joindre les représentants de la section 800 de l'Union des employés de service (UES-FTQ) pour connaître la teneur des propositions patronales. La convention collective des chauffeurs est échue depuis un an.

De son côté, le président d'Autocars Orléans Express, M. Sylvain Langis, n'a pas voulu préciser le contenu de ses demandes. « Je veux éviter de jeter

de l'huile sur le feu. Je préfère que les chauffeurs aient l'information par leur syndicat », a-t-il affirmé au SOLEIL. Il admet cependant que son entreprise veut réduire ses coûts de main-d'œuvre.

Si dans un communiqué le syndicat mentionne que l'assemblée générale était déjà « convenue », M. Langis dit en avoir été avisé à la séance de négociations d'hier. « Cela nous complique la vie. Nous perdons des revenus de 75 000 \$ à 100 000 \$ par jour si nous de-

Voir ORLÉANS en A2 >

LE MONDE

Shell cède

Le mouvement de boycottage amorcé par Greenpeace a raison de la compagnie pétrolière, qui renonce au démantèlement de la plate-forme Brent Spar.

PAGE A 12

LE CANADA

Femmes indemnisées

28 millions \$ seront versés aux Québécoises et Ontariennes qui ont été lésées par les prothèses mammaires.

PAGE A 8

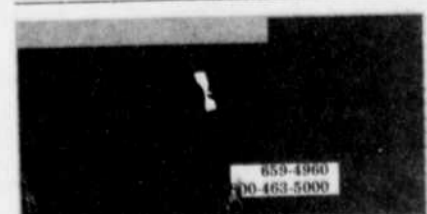
LA MÉTÉO



Maximum 24, Minimum 11

Ensoleillé. Demain, ensoleillé et chaud. Détails page S16

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE, NO 172
FLORIDE 1,50\$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.



855-1960
1-800-463-5000

LES RETOURNÉS

RÉGIE

«C'est du plastrage»

Suite de la Une

âgés malades. «C'est du plastrage! C'est totalement inacceptable!» lance le directeur général du Jeff, Yves Desroches, unilingue francophone. M. Desroches est convaincu que jamais cette solution ne satisfera la communauté anglophone. La suite se déroulera dans le bureau du ministre de la santé, Jean Rochon, dit-il.

Michel Marcoux, directeur général de Chauveau, s'y retrouvera aussi. Son hôpital sera transformé en centre d'hébergement, en dépit de deux manifestations populaires pour garder le centre hospitalier. «Je suis triste pour la population. Il nous reste encore huit jours avant que le ministre Rochon entérine la proposition de la Régie...»

Le directeur général du Centre hospitalier Robert Giffard a réussi à infléchir la régie: plutôt que de fermer 167 lits psychiatriques de courte durée, on

a fermé 123. On ne ferme que 75% des lits qui se libèrent par attrition. Les discussions et le vote sur le projet final de la régie ont été précédés d'une longue période de questions. Une quinzaine de personnes se sont présentées au micro pour faire des commentaires plutôt que pour poser des questions. Les 320 places de l'auditorium ont trouvé preneur, et à l'extérieur, une soixantaine de syndiqués, petit foulard CSN au cou, écoutent la séance, grâce à un système de son reproduisant les propos tenus à l'intérieur. Ils rentreront chez eux sitôt terminée la période de questions.

À l'intérieur, les spectateurs sont fébriles. Les réactions sonores fusent à chaque fois qu'un intervenant met en doute la pertinence des changements ou la qualité des soins.

«Nous avons mis 12 ans pour mettre sur pied un centre de Grands Brûlés... nous avons ramassé 6 millions \$ à coups de 2 \$... et vous voulez démen-

ger ce centre à l'Enfant-Jésus? Les traumatisés de la route et les grands brûlés, ça ne se traite pas de la même façon», lance Michel Lessard, pompier et président de la fondation des Grands Brûlés de Saint-Sacrement, sous une salve d'applaudissements. Le président du conseil d'administration, Jacques Fiset, promet que la décision du déménagement (au coût de 5 millions \$) pourra être réévaluée. Il tentera de rassurer l'employée de Robert-Giffard qui s'inquiète des 1600 patients désinstitutionnalisés qui «courent à l'Auberivière à chaque 3 du mois», et le président du conseil régional de la CSN, Michel Lessard, qui s'inquiète de la qualité des soins.

À 17 voix contre 3, le c.a. a approuvé, hier soir, l'embauche de deux chirurgiens cardiologues dont un chirurgien pédiatrique. Malgré le surplus de spécialistes, la régie tenait à ces embauches à cause de la rareté de ces spécialistes.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 20-06-95
6-2-8
3-4-8-9
BANCO
tirage du 20-06-95
1-3-10-12-13-18-19-22-26-27-30-32-35-42-46-49-57-59-65-70

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

C'ÉTAIT HIER

□ 1991 — La police fédérale américaine met la main sur une demi-tonne d'héroïne, évaluée à 4,6 milliards \$, à San Francisco.

□ 1990 — Un séisme de 7,3 à l'échelle de Richter fait 25 000 morts dans le nord-ouest de l'Iran.

□ 1969 — À Québec, Jean-Jacques Bertrand est élu chef de l'Union nationale et premier ministre.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 7
Le Québec et le Canada.....	8 à 12
Le Monde.....	13 à 16
Opinions.....	17 et 18
CAHIER B	
Magazine.....	1 à 2
Arts et spectacles.....	3 à 5
Votre agenda.....	5
Ce soir à la télé.....	4
Diversissements.....	7 et 8
CAHIER C	
Questions d'argent.....	1 à 5
Bourses.....	6 et 7
Annonces classées.....	8 à 10
Décès.....	11
TABLOID SPORTS	
Claude Larochelle.....	5
Statistiques.....	10 à 13
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
Annonces classées.....	647-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

CUQ

À peine 12 000 \$

Suite de la Une

millions \$ chacun. Six millions \$ ont été versés par l'entreprise privée, soit en argent, soit en services.

L'entente stipule que s'il y a un surplus, il sera consacré au sport amateur de la région, via Sports internationaux, a expliqué le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

Mais si la CUQ veut un remboursement, ce pourra être un remboursement d'une partie seulement du surplus, soit un douzième parce qu'elle a versé 1 million \$ sur 12.

C'est dire que si le surplus est de 100 000 \$, la CUQ recevrait... 12 000 \$.

Puis, ajoute M. L'Allier, cet exemple pourrait amener les autres parties à réclamer la même chose. En ce cas, les gouvernements fédéral et provincial partiraient avec de l'argent qui serait perdu pour la région, estime-t-il.

La mairesse Boucher a répliqué que c'est une question de principe. S'il reste de l'argent, il doit retourner au fonds général de la CUQ et pourrait servir aux subventions aux organismes à but non lucratif dont plusieurs ont vu leurs subventions diminuées, quand ce n'est pas abolies.

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a suggéré, et ce fut accepté, d'attendre la fermeture des livres par Québec 2002 avant de se prononcer sur le sujet. La décision se prendra donc à l'automne.

ZOO

Découverte cinq heures plus tard

Suite de la Une

Quant à la chevette, elle a souffert énormément. Dans les minutes qui ont suivi la découverte des ossements du paon, une dame est venue avertir les gardiens du parc qu'un chevreuil semblait blessé. Ceux-ci, au nombre d'une dizaine, roupillant à l'ombre dans leur enclos, une première vérification n'a pas donné de résultats probants. Ce n'est qu'à 14h 30, soit cinq heures plus tard, qu'on a découvert le triste état de l'un des membres du cheptel. Un os lui sortait littéralement de la jambe arrière. Les vétérinaires ont dû se résigner à l'abattre. À l'autopsie, ils ont constaté que la chevette était enceinte de deux faons.

«Les gens qui sont entrés dans l'enclos des chevreuils peuvent se compter chanceux, d'expliquer M. Latouche. Ce sont des bêtes inoffensives. S'ils étaient entrés dans l'enclos des wapitis ou des zèbres, ils n'en seraient pas sortis vivants.»

Le directeur du jardin zoologique lance un appel à la population qui habite à proximité du zoo. «J'aimerais ça qu'on appelle SOS-Braconnage quand on aperçoit des mouvements insolites. Cela pourrait permettre d'éviter de telles tragédies. Cela fonctionne 24 h sur 24. Les policiers arriveraient vite sur les lieux.»

Pour références, il suffit de composer le 622-0121.

ORLÉANS

L'été, un temps fort

Suite de la Une

vons interrompre le transport des passagers et des colis. Nous ne pouvons prendre des chauffeurs de relève parce que le syndicat nous a indiqué qu'il serait préférable de ne pas voir rouler des autobus d'Orléans Express demain (aujourd'hui). Je veux construire une entreprise, non la rapiercer», raconte M. Langis.

Le président souligne que la période estivale est importante pour son entreprise, car elle apporte un fort achalandage. L'arrêt de travail d'aujourd'hui sème le doute chez les clients.

Dans son communiqué, le syndicat mentionne qu'aucun progrès n'a été enregistré dans les négociations depuis un an. «De plus, la compagnie ne démontre aucune ouverture pour régler les problèmes soulevés par les chauffeurs. Pourtant, la compagnie opère la route Québec-Montréal, la plus achalandée de la province.»

Sur ce dernier point, le président d'Orléans Express précise que les négociations ont tardé à cause du maraudage syndical. Les chauffeurs d'Orléans Express étaient membres avant des Teamsters. M. Langis soutient que les pourparlers pour le renouvellement de la convention ont débuté à l'automne.



AU 31 POUR HOMME, VALEURS EXCLUSIVES ET PRIX EXCEPTIONNELS!



**BLOUSONS
PEAU DE PÊCHE**
59.95

Des blousons légers en coton et nylon, col montant intérieur doublé en contraste, empiècement bavolet. Vert ou marine, tailles m.g.tg.



**COMPLETS
LAINE FROIDE**
199.95
RÉG. JUSQU'À 350.00

40% de rabais, complets poids plume, épaules plus amples, pantalons à plis. Carreaux pied-de-poule et prince-de-galles en bleu, olive, brun. Ste-Foy, Galeries de la capitale.



**POLOS
ÉCUSSON GOLF**
24.95
RÉG. JUSQU'À 39.95

Des polos exclusifs au 31 en jersey pur coton, manches courtes, une poche plaquée. Logo thème golf brodé au devant. Coloris et grandeurs assorties.

**PANTALONS
À PLIS**
39.95

Tout un choix de pantalons en coton léger déjà lavé pour une grande souplesse. Forme plus amples à plis. Coloris désassortis. Tailles de 30 à 38 dans le groupe.

**VESTONS SPORT
TROIS BOUTONS**
159.95

Choix de vestons poids léger de coupe plus cintrée en lin, laine froide et mélanges divers. Coloris et tailles désassorties. Ste-Foy et Galeries de la Capitale.

**BERMUDAS
À PLIS**
29.95

Assortiment de bermudas plus amples de construction souple avec plis à la taille en coton pré-lavé. Couleurs et grandeurs désassorties.

**CHEMISES
RAMIE ET COTON**
29.95
RÉG. JUSQU'À 45.00

Les exclusivités du 31, des chemises 55% ramie, 45% coton, manches courtes ou longues, col grand-père ou boutonné. Couleurs et grandeurs assorties.

**PULLS
TRICOT DE COTON**
59.95
RÉG. JUSQU'À 125.00

Économisez plus de 50% sur des pulls d'été en tricot pur coton uni ou à rayures variées. Encolure ronde ou polo. Coloris et grandeurs désassorties.

**MAILLOTS
DE BAIN**
35.95
RÉG. JUSQU'À 45.00

Des maillots de coupe boxeur en tactel ou coton et polyester. Motifs carreaux et rayures nautiques. Couleurs et grandeurs assorties.

NOS TROIS MAGASINS SERONT FERMÉS LE SAMEDI 24 JUIN... LA VENTE JOURS D'ÉTÉ SE POURSUIT DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Banque Scotia
Ne vous en privez pas plus longtemps.
(418) 691-2675

L'EST ET LA CÔTE-NORD

ScotiaMcLeod
En affaires depuis 1921 et toujours à l'avant-garde dans les produits et services financiers au Canada
659-4960 1-800-463-5000

SEPT-ÎLES / MALIOTÉNAM

Jourdain change d'idée

ROBERT SAVARD

Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Devant les pressions de ses élus, le chef du conseil de bande de Sept-Îles et Malioténam, Élie-Jacques Jourdain, reporte sa démission.

En plus d'une centaine de personnes qui assistaient à l'assemblée du conseil hier matin, c'est autant de gens qui téléphonaient au chef Jourdain pour lui témoigner leur appui. « Depuis hier, les membres de ma communauté m'ont démontré un appui impressionnant, sans compter que les membres du conseil de bande ont fait preuve d'une volonté de continuer le travail amorcé », de dire le chef du conseil de bande.

Agé de 44 ans, Élie-Jacques Jourdain est père de trois enfants et grand-père de quatre petits-enfants. Il se dit donc bien au fait des problèmes vécus par sa communauté. De plus, il est menuisier de formation donc, plus en mesure d'identifier la problématique entourant la situation des jeunes dans sa communauté.

Malgré le fait qu'il considère sa mission comme accomplie, Élie-Jacques Jourdain demeure d'avis que son

mandat se doit d'être clair, même si des élections s'en viennent, ses principales préoccupations étant la conclusion de l'entente avec Hydro-Québec par rapport à la construction de la centrale SM-3, l'amélioration de la situation du logement et la mise en place d'infrastructures communautaires pour l'ensemble de sa communauté.

Fort des appuis qu'il a reçus de sa population, le chef du conseil de bande de Sept-Îles et Malioténam se dit confiant de compléter son mandat, qui prend fin dans six mois. À savoir s'il entent briguer les suffrages de nouveau, il se fait clair : « La vie politique est difficile, même si on se trouve dans une petite communauté. D'autant plus qu'en raison de ma condition, ce sont mes enfants qui ne peuvent profiter des retombées économiques de nos initiatives. »

Le leadership d'Élie-Jacques Jourdain est constamment remis en question; cette fois-ci, c'étaient des citoyens qui critiquaient l'embauche de non-autochtones et de membres d'autres réserves au sein de son administration, et le refus de certains octrois, qui semblaient acquis par une certaine classe de cette communauté montagnaise, en raison des 65 millions \$ obtenus d'Hydro-Québec par rapport à la construction de la centrale SM-3.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Lendemain de référendum agité

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Vingt-quatre heures après le rejet par les citoyens de Saint-Patrice du regroupement de leur municipalité avec la ville-centre de Rivière-du-Loup, les deux parties s'accusent d'illégalité dans deux projets municipaux.

Le premier contentieux est relié à un raccordement non autorisé sur le réseau d'aqueduc de Rivière-du-Loup effectué le 14 juin.

L'autre litige concerne la construction d'une route dans le parc industriel de la région de Rivière-du-Loup sur des parties de terrain appartenant

« Illégal pour illégal, on va jouer la game »

à la municipalité de Saint-Patrice qui, elle, n'avait pas encore donné son approbation ou son refus.

Pour des raisons techniques et de coût, l'entrepreneur a dû installer dès la semaine dernière un raccordement, alléguant le maire de Saint-Patrice, Jean-Guy Dionne, soit quelques jours avant la réception d'une autorisation du ministère des Affaires municipales reliée à un règlement d'emprunt.

Il n'est pas question, dit le maire, de se débrancher un jour pour se rebrancher le lendemain. « Une tempête dans un verre d'eau », souligne-t-il.

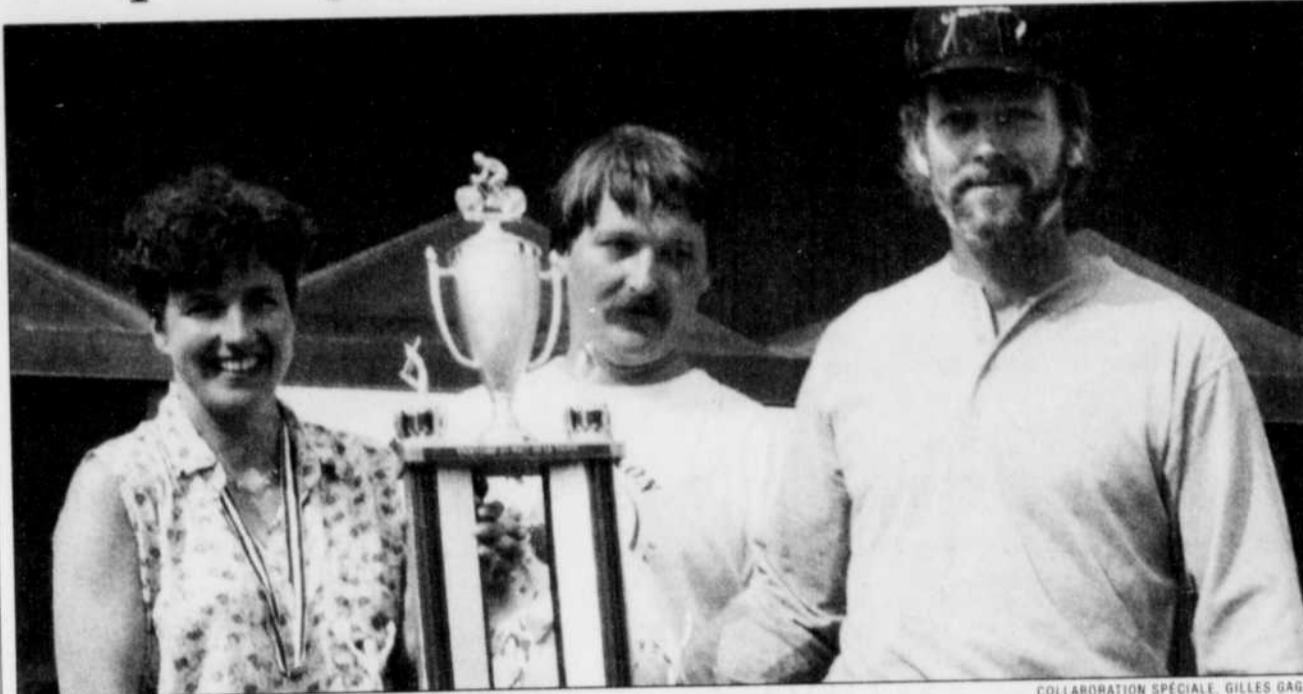
Pour la ville de Rivière-du-Loup, Saint-Patrice « a outrepassé son mandat et doit régulariser la situation ». Tout devait normalement rentrer dans l'ordre hier.

Le maire de Saint-Patrice contre-attaque au sujet de la construction par la ville de Rivière-du-Loup d'une route qui, en partie, se retrouve sur des terrains appartenant à sa municipalité. « La ville de Rivière-du-Loup ne nous a pas demandé d'autorisation de conformité par rapport à nos règlements. Illégal pour illégal, on va jouer la game. »

À la ville de Rivière-du-Loup, le directeur général, Marc Beaulieu, constate que, devant l'impossibilité de s'entendre avec Saint-Patrice sur l'utilisation d'environ 200 pieds de terrain appartenant à cette municipalité, les travaux routiers seront complétés en aménageant plutôt un cercle de virage. « Nous sommes sur nos terrains », précise le directeur général.

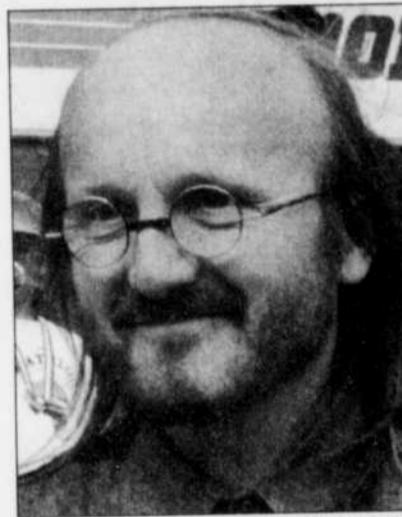
Dimanche, les électeurs de Saint-Patrice rejettent par un taux de 55 % un projet de regroupement municipal avec Rivière-du-Loup.

200 participants au 103^e triathlon de Gaspé



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNE

Un nombre record de 204 personnes ont participé dimanche au 10^e triathlon de Gaspé, qui a couronné les deux mêmes athlètes qu'en 1994 : la Gaspésienne Mimi Arsenault (à gauche) a réussi le meilleur temps chez les femmes en parcourant les 45 kilomètres de canot, de vélo et de course en 2 heures 21 minutes et 5 secondes; et le Néo-Brunswickois Bill de Groot (à droite) a franchi la même distance en 1 h 59 m 15 s. Le triathlon a une fois de plus donné lieu à des exploits remarquables, mais la performance de Bill Sams, de Gaspé, a été soulignée de façon particulière, lors de la remise des prix. M. Sams a couvert la distance de 45 kilomètres en 2 h 40 m 26 s le jour de ses... 68 ans. Au centre, Michel Smith, du Provigo de Gaspé, remet le trophée. Treize concurrents, dont une femme, Gaye Wadham, et le principal maître d'oeuvre de l'événement, Thierry Pétry, ont de plus terminé l'épreuve d'endurance du Tour de baie, long de 68 kilomètres. Le président d'honneur de ce 10^e triathlon, le chanteur Jim Corcoran (ci-contre), a participé pour le plaisir à une épreuve, le canot, longue de cinq kilomètres, et a promis de revenir l'an prochain, si on l'invite à nouveau, et de faire une épreuve de plus, le vélo. G. G.



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNE

BONAVENTURE

1,3 million \$ pour le Bioparc

GILLES GAGNE

Collaboration spéciale

■ BONAVENTURE — Le ministre d'État au développement des régions, Guy Chevrette, également ministre des Affaires municipales du Québec, a annoncé vendredi l'octroi d'une subvention de 1 340 000 \$ de son gouvernement pour le Bioparc de la baie des Chaleurs, à Bonaventure, un projet global de 3 150 000 \$.

Cette subvention avait fait l'objet d'un décret de la part du précédent gouvernement libéral, mais aucune somme d'argent n'avait en réalité été prévue dans le budget de l'exercice 1994-1995.

Ce centre d'observation, inspiré du Biodôme de Montréal, réunira les concepts les plus modernes des jardins zoologiques, des aquariums, des jardins botaniques et des musées de sciences naturelles. Il devrait ouvrir ses portes en 1997.

La subvention de 1,34 million \$ débloquée par Québec vient du programme d'infrastructures (340 000 \$), du Fonds décentralisé de création d'emplois (300 000 \$), du Fonds conjoncturel de développement (200 000 \$), et du Fonds d'intervention régional du CRCD, avec 500 000 \$. Une contribution fédérale de 1 million \$ devrait s'ajouter bientôt. Le milieu a amassé 600 000 \$, et divers organismes et fondations verseront les 150 000 \$ manquants.

Le ministre Chevrette et le député de Bonaventure et ministre du MAPAQ, Marcel Landry, ont également annoncé une subvention discrétionnaire de 50 000 \$ à la compagnie Croisières Carleton/Les-Îles et une aide de 150 000 \$ au pavillon Chaleurs de l'Anse-aux-Gascons, une maison de thérapie et d'hébergement pour toxicomanes.

TADOUSSAC

Un troisième traversier

ANNIE ST-PIERRE

Collaboration spéciale

■ TADOUSSAC — Un troisième traversier, le navire N.M. Catherine-Legardeur, a débuté, hier, la desserte maritime entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine dans le but d'augmenter la capacité de passager des véhicules et réduire les délais d'attente entre les deux rives au cours de la saison estivale.

Le début des opérations de ce troisième bateau, en provenance de Sorel, a été marqué par une cérémonie officielle qui se tenait sur le navire et où étaient réunies une trentaine de personnalités du monde politique, économique et touristique.

Le président de la Société des traversiers du Québec, M. Clermont Gignac, a rappelé que « la traverse Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine est la deuxième plus importante liaison maritime au Québec et que l'ajout d'un bateau devrait pouvoir répondre à l'augmentation croissante du nombre d'usagers pendant l'été ».

Au cours de la dernière saison estivale, plus de 875 000 personnes ont utilisé la traverse entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine et les deux traversiers alors en place ont transporté plus de 313 véhicules. En période de pointe et pendant les longs congés, l'attente pouvait varier entre deux et six heures.

La Société des traversiers estime que les navires traversent plus de 4500 véhicules à l'heure en saison estivale. La mise en place d'un troisième bateau permettra le départ d'un navire aux 15 minutes tous les jours entre 11h30 et 18h30. L'horaire régulier sera en vigueur le matin, le soir et la nuit.

Le député de Saguenay, M. Gabriel-Yvan Gagnon, espère que la mise en place d'un troisième navire n'est que le début d'une série d'améliorations à la liaison entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine.

Interrogé par LE SOLEIL, il réitérera sa volonté de produire une étude de faisabilité pour la construction d'un pont qui remplacerait la traverse sur la rivière Saguenay. « Je pense qu'on n'a pas suffisamment insisté quant à l'incidence sur le développement de la Côte-Nord que représenterait un pont sur la rivière Saguenay dans l'étude faite à ce sujet en 1979 », a dit M. Gagnon.

Le député désire que le ministère des Transports se penche sur la faisabilité d'un pont sur la Saguenay d'ici la fin de son premier mandat à l'Assemblée nationale. Il ajoute que l'étude devra traiter des impacts environnementaux des traversiers sur la rivière Saguenay et comparer ceux de la construction d'un pont entre les deux rives.

CAMILLE-MARCOUX

Par ailleurs, le président de la Société des traversiers du Québec, M. Clermont Gignac, soutient que le départ du traversier Camille-Marcoux, qui fait la liaison entre Matane, Baie-Comeau et Godbout et qui ira desservir les Iles-de-la-Madeleine, ne nuira pas à la qualité des services offerts présentement.

Il assure que le remplacement du traversier Camille-Marcoux est toujours prévu pour le mois de septembre et que les autorités auront alors trouvé un navire pour le remplacer jusqu'à ce que le traversier neuf soit construit.

« Jusqu'à maintenant, nous avons regardé 16 bateaux à travers le monde, dont deux que nous sommes allés voir en Italie, et nous sommes en train de faire une expertise sur un navire pour savoir s'il est en mesure de naviguer dans les glaces du Saint-Laurent », affirme M. Gignac.

- Nettoyer la piscine
- Tondre le gazon
- Ranger le cabanon
- Faire le ménage
- Peinturer la clôture
- Jardinier
- Garder les enfants

EMBAUCHEZ
des étudiants



Développement des ressources humaines Canada

Centres d'emploi du Canada pour étudiants

Sainte-Foy 654-3030

Beauport 660-6660

Charlesbourg 622-8245

Québec 525-1101

Lévis 833-4019

Charny/St-Romuald 834-0655

Donnacona 285-3301

Baie-St-Paul 435-2942

La Malbaie 665-3786

Montmagny 248-7979

St-Georges 228-5945

Ste-Marie 386-3727

Thetford Mines 335-2972



REUTER

RUSSIE

Jirinovsky s'énerve

Le dirigeant de la droite extrême russe Vladimir Jirinovsky a refait parler de lui hier après une esclandre et quelques lancers de verres en direct à la télévision. Vladimir Jirinovsky était sur le même plateau qu'un de ses ennemis, le gouverneur de la région de Nijni-Novogorod Boris Nemtsov, très apprécié des économistes occidentaux honnis par le leader de l'extrême-droite russe. Tout a commencé lorsque Boris Nemtsov a agité un numéro du magazine Playboy, dans lequel Vladimir Jirinovsky se vantait de ses 200 conquêtes féminines, et a insinué: « nous connaissons votre problème (...) Nous pouvons vous soigner, deux piqûres suffisent ». Vladimir Jirinovsky a vu rouge, les insultes ont volé: « salaud (...), minable, je vous crache à la figure », suivies du contenu de son verre de jus d'orange, puis du verre lui-même. La suite a été épargnée au téléspectateur par un écran noir. Mais Boris Nemtsov a déclaré à l'agence Postfactum que le journaliste Alexander Lyubimov avait fini par mettre son poing dans la figure de Vladimir Jirinovsky. Ce que le journaliste s'est contenté de qualifier de « discussion d'homme à homme ». (Reuter)

ÉTATS-UNIS

Les États fixeront la limite de vitesse

Le Sénat américain a supprimé hier la limitation de vitesse au niveau national pour les voitures, qui était fixée à 105 km-h en campagne et 90 km-h à proximité des villes. Selon le projet de loi adopté par le Sénat, les limitations sont maintenues pour les camions et véhicules commerciaux et chaque État sera désormais autorisé à fixer ses propres limitations de vitesse pour les voitures. Le secrétaire aux Transports, Frederico Pena, a récemment déclaré que le président Clinton était favorable au maintien de la limitation nationale de la vitesse et d'autres lois fédérales comme le port obligatoire de la ceinture de sécurité et celui du casque pour les motocyclistes. Le projet de loi adopté par les sénateurs doit maintenant être approuvé par la chambre des Représentants. (Reuter)

BELGIQUE

Liège rompt toutes ses relations avec Toulon

La ville de Liège (sud-est de la Belgique) a décidé hier de rompre toutes ses relations avec la ville de Toulon (sud de la France) après la victoire du candidat du parti d'extrême-droite Front National Jean-Marie Lechevallier aux élections municipales dimanche. « Liège, qui vient de se déclarer officiellement contre le racisme par une charte votée le 29 mai 1995 se doit de rompre immédiatement et totalement tout contact avec une ville dirigée par un parti raciste et xénophobe », a annoncé dans un communiqué Alain Tison, adjoint au maire de Liège chargé des relations interculturelles. Les deux villes avaient prévu, à l'initiative de Toulon, un partenariat consistant dans la mise sur pied à Liège d'un jeu conçu pour les enfants et les adolescents afin de les sensibiliser à l'idée de l'Union européenne. (AFP)

FIDJI

Naissance d'une nouvelle île

L'éruption d'un volcan sous-marin dans l'océan Pacifique a donné naissance à une nouvelle île qui grandit de jour en jour dans l'archipel de Tonga. « C'est une île assez grande, d'environ un hectare, à une quinzaine de mètres au-dessus du niveau de la mer », a déclaré Inoke Faletau, secrétaire adjoint du cabinet du Premier ministre de Tonga. L'éruption a commencé il y a deux semaines par une projection de fumée et de vapeur à plus de 2600 mètres d'altitude. Lorsque la fumée s'est dissipée, la 151^e île de l'archipel, situé sur une faille volcanique, est apparue. L'île pourrait être baptisée du nom de Jonah Lomu, la vedette de l'équipe de rugby des All black de Nouvelle-Zélande, dont la famille est originaire de Tonga. (AP)

FRANCE

Fillette de 13 ans égorgée par un chien

Une fillette de 13 ans a été égorgée par un chien lundi soir à Saint-Georges-Antignac (Charente-Maritime/ sud-ouest), a-t-on appris hier. Selon la gendarmerie,

la jeune fille était partie effectuer une promenade à vélo, après le dîner, lorsque pour une raison indéterminée elle a été attaquée par le chien d'un voisin qu'elle connaissait pourtant très bien. L'animal, un bâtard de chien loup « assez âgé », n'avait jamais fait parler de lui auparavant, ont affirmé les gendarmes. Ce chien a été confié à des vétérinaires avant d'être certainement abattu. Son propriétaire, « effondré », a découvert le cadavre de la petite fille après avoir constaté que son chien avait brisé ses liens. (AFP)

Mort d'un héros anglais

Peter Townsend, héros de la bataille d'Angleterre et ancien chevalier servant de la princesse Margaret, est mort lundi soir à l'âge de 80 ans dans la région parisienne, a annoncé l'ambassade de Grande-Bretagne en France. Le Group Captain (colonel) Townsend avait été aide-de-camp du roi Georges VI de 1944 à 1952. Dans les années 50, une idylle lia l'élégant officier à Margaret, la fille cadette du souverain. L'ancien as de la RAF ne put cependant pas épouser la jeune femme car il était divorcé. À la suite des pressions de l'Église anglicane et du monde politique, Margaret annonça en octobre 1955 qu'elle renonçait à épouser Peter Townsend, l'un des pilotes anglais les plus décorés. Ce dernier se maria en 1959 avec une Belge, Marie-Luce Jamagne, et le couple s'installa à Saint-Léger-en-Yvelines, à l'ouest de Paris. (Reuter)

PORTUGAL

Record musclé

Un Portugais vient d'établir une performance mondiale « musclée » qui figurera dans le Livre Guinness des records en réalisant en position couchée 2457 tractions des bras en 60 minutes, ce qui représente plus de 40 flexions toutes les 60 secondes, rapporte hier le quotidien Correio da Manhã. Carlos Augusto Milhaço, un professeur de gymnastique de 29 ans, a fait ses 2.457 « pompes » — exercice très prisé dans toutes les armées du monde — devant des centaines de personnes venues assister à cette tentative de record au Parc municipal de Paivas, près de Lisbonne. (AFP)

ÉTATS-UNIS

L'amour rend aveugle

L'amour, c'est connu, rend aveugle. Surtout s'il s'agit d'amour physique et s'il est pratiqué de manière intensive. Des chercheurs de l'université John Hopkins, de Baltimore, ont constaté qu'une forte activité sexuelle pouvait parfois entraîner une rupture de petits vaisseaux de l'oeil, entraînant des troubles de vision plus ou moins prononcés mais heureusement temporaires. Les médecins, qui publient leurs travaux dans une revue d'ophtalmologie de l'Association américaine de médecine, ont étudié six patients souffrant du problème, cinq hommes et une femme âgés de 24 à 53 ans. Tous présentaient une perte de vision partielle sur un oeil et certains ne pouvaient compter les doigts d'une main à plus de 15 cm de distance. « Ceci donne peut-être une explication scientifique aux histoires de vieilles veuves, selon qui certaines pratiques sexuelles peuvent déboucher sur la cécité. Si c'est vrai, c'est temporaire et le pronostic est excellent », explique Neil Bressler, un des auteurs de l'étude. Tous les patients ont recouvré une vision normale au bout de quelques semaines ou mois. (Reuter)

Portofino

DISTRO ITALIANO

Venez déguster la

MEILLEURE PIZZA SUR FEU DE BOIS

Servie jusqu'à 1 h a. m. du dimanche au jeudi et jusqu'à 2 h a. m. les vendredi et samedi.

Pizza, pasta & musica

Toute la ville en parle...
L'ITALIE comme si vous y étiez!

Merci à nos collaborateurs:

54, rue Couillard, (coin St-Jean et Côte de la Fabrique)
Place Livernois, Vieux-Québec 692-8888

VERS LA COUPE STANLEY

Et de deux pour les Devils

FRANÇOIS LEMENU
Presse canadienne

■ DETROIT — Jacques Lemaire et ses Devils du New Jersey ont remporté les deux premiers rounds face aux Red Wings de Detroit en finale de la Coupe Stanley.

En enlevant le deuxième match de la série 4-2, hier soir au Joe Louis Arena, les Devils ont pris une avance de 2-0 dans cette finale dont les Red Wings étaient pourtant largement favoris.

Des buts de Scott Niedermayer, Jim Dowd et Stéphane Richer, dans un filet désert, ont assuré cette importante victoire aux Devils. John MacLean avait inscrit le premier but du New Jersey.

Vyacheslav Kozlov et Sergei Fedorov, en début de troisième, ont marqué les buts des Red Wings.

Ceux-ci ont livré un meilleur match que samedi. Mais encore une fois, la patience des Devils a eu raison d'une équipe en apparence plus talentueuse.

Les Red Wings étaient privés, il est vrai, de leur gros centre Keith Primeau. Mais cette absence ne saurait diminuer le mérite des Devils, une équipe qui parvient toujours à tirer le maximum de ses joueurs.

Les deux prochains matchs seront disputés au Meadowlands. Les Red Wings pourraient donc

avoir disputé leur dernière rencontre de la saison à domicile.

TROIS LANCERS

Les Red Wings ont entrepris le match en affichant une belle détermination, ce qu'ils avaient prêté depuis leur défaite de samedi. Ils ont aussi emprunté une page du livre des Devils en congestionnant le centre de la patinoire. Résultat: les hommes de

Jacques Lemaire ont été limités à trois lancers, leur premier tir venant à 9:43.

Detroit a été légèrement plus actif en dirigeant sept lancers au filet de Martin Brodeur. Celui-ci a dû être alerte en fin de première en bloquant d'excellents tirs de Paul Coffey et Ray Sheppard.

Les deux clubs se sont échangé un but en deuxième. Brodeur s'est rendu coupable d'une in-

fraction en lançant accidentellement la rondelle dans les tribunes au moment où il cherchait à dégager son territoire. Kozlov en a profité pour marquer à 7:17 en prenant le retour d'un tir de Dino Ciccarelli. Plusieurs poulpes ont alors fait leur apparition sur la glace.

Les Devils n'ont pas mis de temps à répliquer. MacLean a déjoué Mike Vernon à 9:40.



Vladimir Konstantinov, des Red Wings de Detroit, se débarrasse de Bobby Holik, des Devils du New Jersey, avec un coup de bâton.

EN BREF

Simpson de retour

Terry Simpson sera de retour à la barre des Jets de Winnipeg la saison prochaine. Simpson a terminé la dernière campagne comme entraîneur-chef des Jets sur une base intérimaire. Il avait remplacé John Paddock, qui voulait consacrer tout son temps à ses fonctions de directeur-général. La saison dernière, les Jets ont affiché un dossier de sept victoires et autant de défaites en plus de disputer un match nul sous la direction de Simpson. Ils avaient présenté une fiche de neuf victoires, 18 défaites et six matchs nuls avec Paddock. Voilà au moins une équipe qui aura le même visage derrière le banc l'an prochain.

Primeau absent

Keith Primeau n'a pu participer au match alors qu'il était toujours incommodé par des douleurs musculaires. Le gros joueur de centre a été remplacé par Tim Taylor. Autre changement, Stu Grimson a cédé sa place à Mike Krushelnyski. Du côté des Devils, Jacques Lemaire a laissé de côté Tom Chorske et Sergei Brylin. Brian Ralston et Jim Dowd ont fait leur entrée dans la finale.

Martin Biron: un candidat de choix pour la LNH

DETROIT (PC) — L'équipe qui réclamera Martin Biron mettra la main sur un jeune homme qui se distingue autant par ses qualités techniques que par sa maturité.

Âgé de 17 ans, Biron est considéré comme le gardien numéro un du prochain repêchage qui aura lieu le 8 juillet prochain à Edmonton. Hier, à Detroit, il a été présenté à la presse nord-américaine en même temps que sept autres espoirs.

À sa première saison junior à Beauport, Biron a dépassé tous les pronostics alors qu'il a été nommé recrue de l'année dans la LHJMQ, tout en méritant le trophée Jacques Plante remis au meilleur gardien, ainsi que le titre de gardien par excellence au niveau national. Il a en outre

maintenu une moyenne de 2,48 buts par match, améliorant le record de 2,70 établi par Félix Potvin.

«J'entrevois ma première saison comme une année d'apprentissage. J'espérais livrer un match sur quatre. Mais dès le mois de novembre, je détenais la pole», raconte l'athlète de Lac-Saint-Charles. Éventuellement, son rendement a obligé les Harfangs à échanger le vétéran Steve Vézina aux Voltigeurs de Drummondville.

Le classement de Biron tel qu'établi par le service de dépistage de la LNH confirme la tendance selon laquelle le Québec produit les meilleurs gardiens. Encore cette année, six des 10 meilleurs gardiens d'avenir proviennent de la LHJMQ. Outre Bi-

ron, ce sont Jean-Sébastien Guère (Halifax), Marc Denis (Chicoutimi), Jean-Sébastien Aubin (Sherbrooke), Sébastien Charpentier (Laval) et Sylvain Daigle (Shawinigan). Ces jeunes suivent tous les traces de Patrick Roy, Stéphane Fiset, Félix Potvin, Martin Brodeur, Jocelyn Thibault et Éric Fichaud.

BON ENCADREMENT

Selon Biron, les succès des jeunes Québécois s'expliquent par un bon encadrement. Il était lui-même âgé de 11 ans seulement lorsqu'il a eu ses premiers cours.

«Ce n'est plus comme avant, dit-il. Aujourd'hui, le travail de gardien est mieux défini. On n'est plus gardien par défaut. Pour garder les buts, il faut d'abord savoir patiner. À 15 ou 16

ans, un jeune est déjà solide sur le plan technique. Il sait s'il a le potentiel pour jouer dans la Ligue nationale.»

Depuis quelques années, les équipes de la LNH n'hésitent pas à confier leur filet à un jeune qui n'a souvent qu'une année d'expérience chez les professionnels.

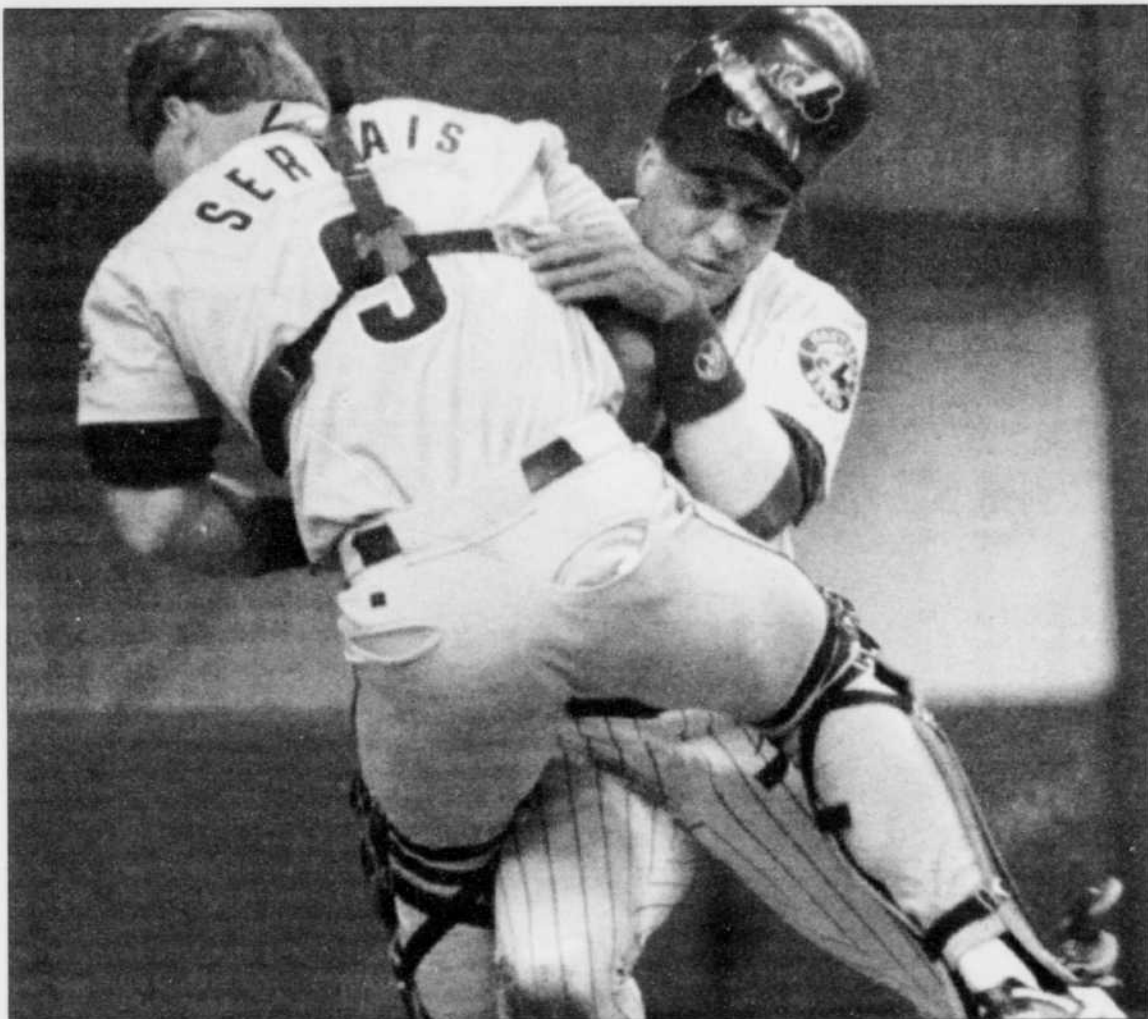
«Tous les gardiens juniors sont forts techniquement. La différence, c'est entre les deux oreilles, explique le cégépien qui maintient une moyenne de 80% en sciences pures. C'est pourquoi les équipes de la Ligue nationale font passer autant de tests d'aptitude. Ils veulent savoir comment un jeune va réagir sous pression. Aujourd'hui, un gars de 19 ans est plus fort mentalement. Il n'a pas à attendre quatre ou cinq ans avant de faire le saut.»

Biron explique ses succès par une approche simple.

«Je ne me fixe jamais de but à long terme, dit-il. J'analyse plutôt chacun de mes matchs. Je fais une récapitulation, je prends des notes au sujet de mes adversaires, je fais mes devoirs. Quand le match commence, je suis prêt», ajoute cet adolescent à l'intelligence vive et à la personnalité attachante.

Biron ne se fixe pas plus d'objectif en vue du repêchage.

«Je pense être réclamé dans la deuxième partie de la première ronde même si mon agent (Gilles Lupien) croit que je vais sortir plus tôt. Si c'est le cas, tant mieux, sinon ça ne sera pas un drame», conclut celui qui aurait de la graine de capitaine s'il évoluait à une autre position.



Tony Tarasco des Expos se rue sur le receveur Scott Servais des Astros de Houston en tentant de croiser le marbre, dans la première manche du match d'hier à Montréal. Le joueur des Expos, parti du deuxième but, a été retiré sur ce jeu.

Les Astros ajoutent aux déboires des Expos

MICHEL LAJEUNESSE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL (PC) — Jeff Bagwell, joueur par excellence de la Ligue nationale l'an dernier, a claqué le 100e circuit de sa carrière à la septième manche au Stade olympique, mais c'est en étant atteint par un tir de Pedro Martinez dès la manche initiale qu'il a vraiment influencé toute l'allure du match.

Les Astros de Houston ont arraché cinq points à Martinez (5-3) dans cette première manche et l'ont chassé de la rencontre pour finalement remporter une victoire facile de 7-4. Les Astros ont une fiche parfaite de 5-0 contre les Expos cette saison.

Secoué par l'avertissement servi par l'arbitre du marbre Mike Winters, Martinez ne s'en est jamais remis.

Quant à Bagwell, il a accueilli Gil Heredia dans le match avec son huitième circuit de la campagne et le 100e de sa carrière en

septième, un très long ballon dans la gauche.

Heredia, cinquième partant des Expos qui n'aurait jamais lancé dans ce match si Martinez n'avait pas tiré sa révérence aussi tôt, a cédé trois autres coups sûrs et un autre point dans cette manche.

Derek Bell et Scott Servais ont produit deux points chacun pour les Astros. Luis Gonzalez et Orlando Miller ont produit les autres contre une équipe complètement désorganisée, qui subissait un quatrième revers de suite.

Les Expos ont essuyé un sixième

revers en sept matchs et un 10e en 14 matchs. On savait les problèmes de leurs releveurs. Ce sont maintenant leurs partants qui ne trouvent plus les moyens de gagner.

RECU L À 7 MATCHS

Ils ont glissé à sept matchs des Phillies de Philadelphie et du premier rang de la section Est.

La victoire est allée à la fiche de Shane Reynolds (3-5), qui a pourtant donné huit coups sûrs et deux buts sur balles en six manches. Il n'a accordé que deux points en quatrième, points produits par Darrin Fletcher et Sean Berry.

Tony Tarasco a bouclé son huitième circuit de la campagne, un coup en solo en neuvième contre John Hudek. David Segui a produit l'autre point des Expos avec un simple en septième contre le releveur Dave Veres.

Le secret dans l'assiette?

« Peut-être que les épouses des joueurs ne préparent pas d'aussi bons repas cette année. C'est peut-être là la véritable explication. » C'est de cette façon que Felipe Alou a répondu à un journaliste qui lui demandait s'il savait pourquoi la plupart des équipes du baseball avaient de meilleures fiches à l'étranger depuis le début de la campagne. Sur un ton plus sérieux, il a mentionné qu'il n'avait pas vraiment d'explication logique. « C'est une saison étrange. Ça me rappelle un peu la saison 1962, la première des Mets de New York, a-t-il dit. Nous avons vu bien des choses étranges se produire depuis le début de la saison. Les camps d'entraînement n'ont pas été très longs et certains gars (les joueurs autonomes) ont même dû s'entraîner seuls à Homestead. »

Rojas contrarié

Mel Rojas n'entendait pas à rire hier. Son cas sera débattu aujourd'hui en arbitrage. Il aurait voulu éviter le processus et il s'attendait à ce que les Expos discutent avec son agent et lui fassent une offre de dernière minute. Mais cela ne s'est pas produit. Dans deux jours, ce sera au tour de Jeff Fassero de passer en arbitrage salarial.

Des gagnants sur la route

Les Astros avaient remporté avant la rencontre d'hier neuf de leurs 11 derniers matchs à l'étranger. En fait, ils n'ont perdu qu'une série à l'étranger cette saison, soit en fin de mai, quand ils ont été balayés par les Reds de Cincinnati dans une série de trois matchs. Mais à Houston, la situation est différente et les Astros présentent une fiche de 7-15 à l'Astrodome.

Premier match de Barrett

Michael Barrett, premier choix des Expos au dernier repêchage amateur, a disputé lundi son premier match avec la formation de la ligue des recrues. Le joueur d'inter a été blanchi en quatre

présences à la plaque. Les Expos ont malgré tout battu les Mets 7-3.

Hauts et bas de Kirk Rueter

Par ailleurs, chez les Lynx, Kirk Rueter n'a permis que quatre coups sûrs et un point aux Mudhens de Toledo pour permettre à Ottawa de l'emporter 5-1. Rueter a porté sa fiche à 4-3. Felipe Alou n'était pas vraiment impressionné. « Les rapports que nous recevons au sujet de Rueter ne sont pas vraiment encourageants, a dit Alou. Il s'est amélioré un peu, mais en général, il lance comme il le faisait ici. Il connaît toujours des hauts et des bas. »

Butch Henry contre Swindell

Ce soir dans le dernier match de la série, le gaucher Greg Swindell (3-3, moyenne de points mérités de 5.05) affrontera Butch Henry (2-4, moyenne de 3.83). Avant d'affronter les Expos le 21 mai dernier à l'Astrodome, Swindell avait perdu ses quatre décisions en carrière contre eux. Mais il l'a emporté 5-2 lors de cette rencontre au cours de laquelle il n'a permis que deux points en six manches et deux tiers de travail. Quant à Henry, il a un dossier de 1-0 en carrière en quatre matchs face aux Astros. A son dernier départ, il a mérité une victoire surprenante de 6-3 contre les Reds de Cincinnati vendredi dernier, même s'il avait avoué après le match qu'il n'avait rien dans le bras. C'est vrai qu'il avait été appuyé par une défensive alerte. Le jeune Mark Grudzielanek, qui jouait au troisième sac, avait exécuté quelques jeux spectaculaires.

Smith domine

Ozzie Smith, déjà sélectionné à 13 reprises, domine tous les joueurs de la Ligue nationale pour le nombre de votes reçus en vue du match des étoiles du 11 juillet au Texas. Smith a recueilli 372 866 votes. Il a été l'arrêtcourt débutant des tous les matchs d'étoiles disputés depuis 1983, à l'exception de celui de 1993, quand il avait été devancé par Barry Larkin. M. L.

La LIH trouve Québec gourmande

■ « Faut se poser des questions. J'ai du mal à comprendre pourquoi les gestionnaires du Colisée se montrent aussi intransigeants dans leurs négociations. Leurs exigences sont nettement exagérées. Si un bail était signé en se basant sur les chiffres qu'ils avancent, ce serait sans l'ombre d'un doute la pire entente de toute notre ligue. »

Richard Adler, grand patron du comité de l'expansion de la Ligue internationale, était à prendre avec des pincettes hier après-midi. Les dirigeants de la Commission de l'Exposition provinciale, organisme qui gère le Colisée, lui ont fortement déplu. À un tel point qu'il se demande comment une équipe de son circuit pourrait survivre si elle signait un bail aussi peu favorable que celui qui leur a été présenté.

« Je croyais fermement qu'ils désiraient trouver un locataire



Kevin Johnston

principal pour leur édifice qui ne sert plus à grand chose, a-t-il continué. Nous sommes prêts à leur garantir 41 matchs à domicile. Mais ça ne semble pas les influencer. Ils ont du mal à saisir que nous ne sommes pas la Ligue nationale. »

D'ailleurs les négociations vont tellement mal que Adler a demandé aux groupes de Québec qui postulent pour une franchise de ne pas se présenter à la réunion

du circuit qui débute à San Francisco, demain. « On ne veut pas les voir là à moins qu'ils n'aient

en main un bail, a dit Adler. J'ai entendu dire que le maire L'Allier allait se mêler du dossier au cours des prochains jours. Ça devrait faire débloquer les choses un peu. »

Adler a également confié que les groupes Bourgault et Bergeron étaient sur le point de fusionner officiellement. Ils doivent négocier ensemble avec les gens de la Ville de Québec à compter d'aujourd'hui. Quant au groupe de Mark Charest, Adler est d'avis qu'il devrait lui aussi se joindre à l'effort Bourgault-Bergeron. « Charest et ses associés sont des spécialistes du marketing, a-t-il noté. Ils complèteraient à merveille l'effort des deux autres groupes. »

Une chose est certaine, et Adler l'a lui-même confirmée hier. La date limite pour l'obtention d'une franchise dans la LIH est le 30 juin. « Après ça, on va penser à la saison 1996-1997 », a-t-il conclu.

La signature de Strawberry soulève des critiques

NEW YORK (AP) — La signature de Darryl Strawberry par les Yankees de New York a soulevé des critiques de la Maison-Blanche et du gérant des Dodgers de Los Angeles, Tommy Lasorda.

« Les Yankees ont fait une erreur en faisant signer un contrat à Darryl Strawberry, a déclaré Lee Brown, le directeur de la politique nationale des drogues de la Maison-Blanche. Ils (Yankees) transmettent le pire message à la jeunesse américaine, soit: même si tu consommes des drogues, tu peux gagner beaucoup d'argent dans le sport. »

Lasorda a été plus draconien. Il a suggéré que Strawberry porte un habit de prisonnier et non pas l'uniforme rayé des Yankees. »

« Quand ils ont arrêté Pete Rose, ne l'ont-ils pas envoyé en prison? a questionné Lasorda dans une entrevue au quotidien Los Angeles Times. Pourquoi ne l'ont-ils pas envoyé (Strawberry) en prison? »

Strawberry a été condamné à une amende de 350 000\$ et à 100 heures de travaux communautaires au lieu d'être emprisonné

pour évasion fiscale.

Lundi, il a signé un contrat garanti d'une valeur de 850 000\$ avec les Yankees. Il pourra s'aligner avec la formation new-yorkaise, dimanche, lorsque sa suspension de 60 jours du baseball majeur pour consommation de cocaïne aura pris fin.

Le propriétaire des Yankees, George Steinbrenner, a indiqué en soirée qu'il ne voulait pas récompenser Strawberry, mais bien lui venir en aide. Il a déclaré au sujet du joueur de 33 ans « qu'il en valait la peine. »

« Si nous pouvons l'aider à s'en sortir, il sera un bel exemple pour la jeunesse, a dit Steinbrenner. Les jeunes sont toujours plus intéressés à écouter quelqu'un qui a été au fond du baril et qui s'en est sorti. »

Steinbrenner a aussi mentionné que le retour de Strawberry ne sera pas facile.

« Je serai le patron le plus sévère qu'il n'a jamais eu, a dit le propriétaire des Yankees. »

MAUVAIS EXEMPLE

Quant à Brown, il a exigé une

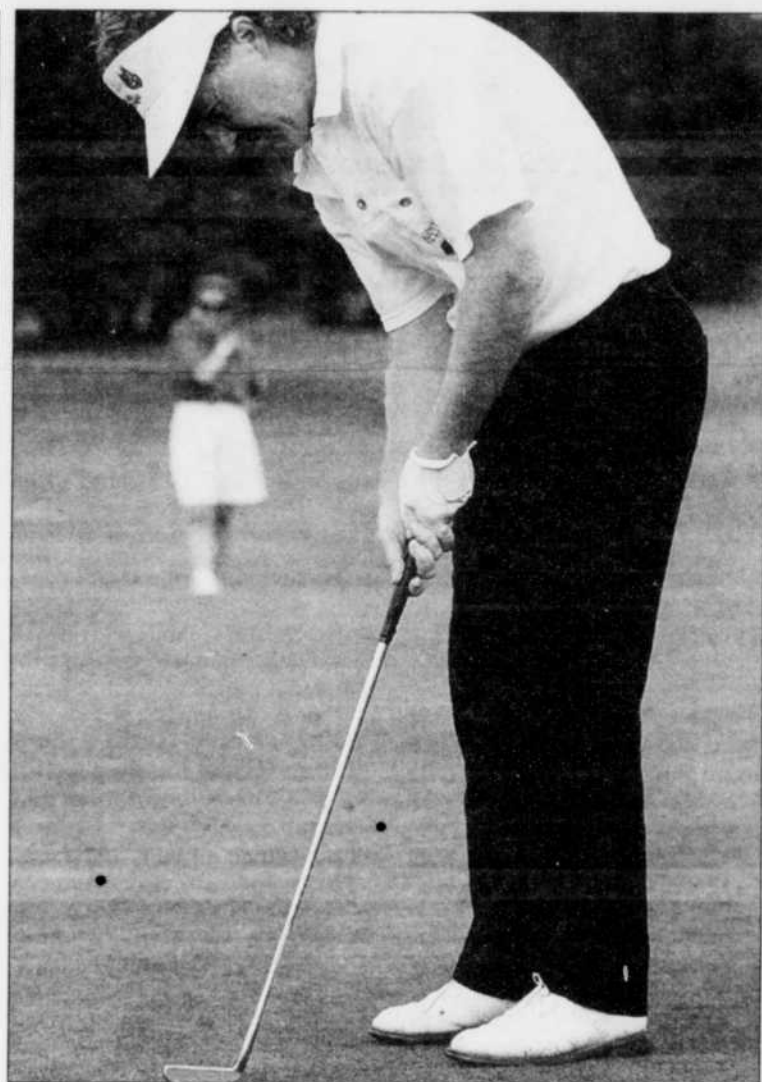
rencontre avec le commissaire par intérim, Bud Selig, et le directeur de l'Association des joueurs, Donald Fehr.

« Les Yankees laissent entendre par leur geste que tu peux gagner des millions de dollars quelques mois seulement après avoir consommé des drogues, a dit Brown. Les jeunes peuvent penser qu'un joueur étoile peut consommer des drogues sans être vraiment puni. »

Lasorda a ajouté qu'il était très surpris qu'une équipe fasse signer un contrat à un joueur qui purgeait une suspension pour avoir consommé des drogues. Une personne qui enfreint la loi, et consomme des drogues c'est enfreindre la loi, ne devrait pas être admise à jouer au baseball. »

En novembre 1990, Strawberry avait signé une entente de cinq ans évaluée à 20,25 millions\$ avec les Dodgers, mais en avril 1994, il a été suspendu pour avoir raté un match lors du camp d'entraînement.

Il a par la suite été admis au centre de désintoxication Betty Ford.



Daniel Talbot lors d'un tournoi dans la région de Québec en 1992.

Talbot cueille 1000\$

L'ASSOMPTION (PC) — Le toujours coloré Daniel Talbot avait décidé de se faufiler en douce de son club, Le Mirage de Terrebonne, hier matin. Et quelques heures plus tard, il est venu cueillir comme un fruit mûr la bourse principale de 1000\$ de la compétition « shoot-out » ReMax-Misa, prélude à la classique Acura, première étape du circuit des golfeurs professionnels du Québec, qui commence ce matin au club Le Portage à l'Assomption.

Talbot a éliminé Rémi Bouchard, à l'aide d'un birdie, au neuvième trou, pour empocher la bourse principale de la journée. Bouchard a dû se contenter de 500\$, alors que Jean-Louis Lamarre a remporté 250\$, à la suite de son élimination au huitième trou. Benoît Morin et Claude Tremblay ont pour leur part récolté respectivement 150\$ et 100\$, après avoir été mis de côté aux septième et sixième trous.

Marc Girouard (5e), Jean Châtelain (4e), Éric Maltais (3e), Russell Miller (2e), Éric Mercier et Yvan Beauchemin (1er trou) a-

vaient auparavant été retranchés dans l'ordre.

« J'avais reçu une invitation du directeur général de l'AGP du Québec, Jean Trudeau, pour participer à ce « shoot-out ». Les employés de la boutique savaient où j'allais, mais j'ai omis de mettre mon grand patron au courant.

« J'espère que ma victoire va contribuer à diminuer sa possible colère à mon endroit. Je sais une chose, c'est que j'ai une leçon à donner à 18h et que je serai au rendez-vous », a raconté le rouquin.

Talbot a disputé du golf pratiquement impeccable pendant toute la ronde, « à l'exception des trois premiers trous où je n'avais pas nécessairement la précision voulue », a-t-il tenu à préciser.

« À partir du quatrième trou toutefois, il n'y a pratiquement rien que je ne faisais pas bien. À cause du grand nombre de normales, j'ai dû passer cinq ou six épreuves éliminatoires, mais toujours avec succès. C'est décidément une victoire qui est bonne pour la confiance. »